



NOTE 1

Nice, le 20 août 2020

**Objet : la rentrée scolaire**

Chers parents,

J'espère que chacun d'entre vous avez passé d'agréables vacances et que vous en avez profité pour vous ressourcer après une fin d'année éreintante tant sur le plan personnel que professionnel.

En ce qui concerne la rentrée des classes, elle est maintenue le vendredi 28 août suivant les modalités qui vous ont été communiquées en juin dernier et suivant le dernier protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale. Ce dernier met l'accent sur le respect des gestes barrière tout en permettant d'accueillir tous les élèves. Ainsi :

- le lavage des mains sera très régulier
- la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible
- en cas de fièvre (38°C) ou des symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou un membre de votre famille, l'élève devra être accompagné chez votre médecin et le retour à l'école ne pourra se faire que sur avis médical
- chaque absence devra être justifiée par écrit
- le port du masque pour les adultes est obligatoire lorsque la distanciation n'est pas possible

Enfin, dans un souci d'éducation à la citoyenneté et à la santé, l'équipe éducative Marie Joseph souhaite habituer les élèves **à partir du CP** au port de masque ; l'objectif étant d'en faire un accessoire de la vie quotidienne. Si vous êtes d'accord, chaque élève à partir du CP viendra à l'école avec une petite pochette nominative contenant 2 masques grand public. Porter le masque c'est se protéger soi-même et protéger les autres. Bien évidemment cela se fera en douceur, sans obligation et suivant la sensibilité de chaque enfant durant les déplacements et éventuellement durant les récréations. Dans la classe, les enfants ne porteront pas le masque mais le travail sera individuel (pas de travaux de groupe).

Il y aura peut-être des évolutions au cours des prochains jours, des prochaines semaines et je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

Je me permets de vous rappeler que le port du masque pour les adultes est obligatoire devant l'école (pour les entrées et les sorties) et dans l'école (pour les rdv et les réunions). Et, pour des raisons sanitaires et de sécurité, une fois votre enfant récupéré, merci de libérer les abords de l'école.

Au plaisir de vous retrouver très vite.

Merci de remplir et de retourner ce document à l'enseignante de votre enfant pour le vendredi 28 août 2020.

Merci d'avance.

Bien cordialement.

Mme Tantet Carine, Chef d'établissement 1<sup>er</sup> degré

.....

## Port du masque pour les élèves à partir du CP

Nice, le ...../...../2020

Je soussignée M. / Mme. .... père / mère de l'élève  
.....scolarisé(e) en classe de ..... à l'école Marie Joseph,

déclare :

Accepter, le port du masque pour mon enfant dans certaines situations de déplacement ou de récréation dans l'établissement Marie Joseph

Refuser, le port du masque pour mon enfant au sein de l'école Marie Joseph. Une exception sera faite dans le cas où mon enfant développerait des symptômes évoquant la COVID-19.

Signature :

*Mettre une croix en fonction de votre choix*